

SIERENTZ

Infos

N°395



Ouvertures pendant les fêtes

Infos arnaque au faux coursier

Les mercredis de l'Avent



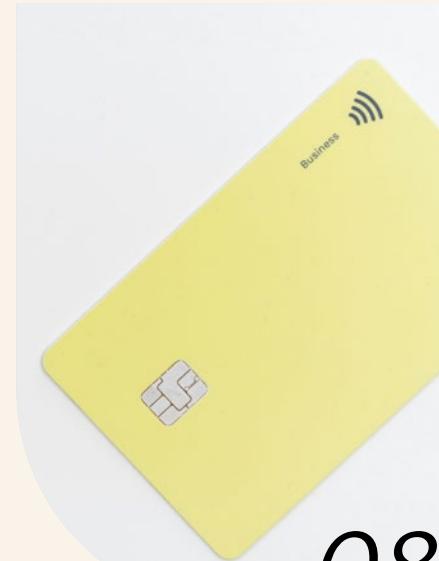
LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION

décembre 2025

EN DÉCEMBRE À SIERENTZ

Ouvertures pendant les fêtes

06



08

Infos arnaque au faux coursier**Les mercredis de l'Avent**

18

03 À la Une

Les lauréats du Label Commerçant d'Alsace 2025

04 Conseil municipal

Séance du 3 novembre 2025

06 Infos pratiques

Horaires et fermetures de fin d'année :
Fermeture de la mairie
France Services
Report collecte des ordures ménagères
Déchetterie
Médiathèque
Extinction du réseau cuivre du téléphone et de l'ADSL
Traitement de la végétation sur le réseau ferré national
Déneigement

08 Vie municipale

Alerte à l'arnaque au faux coursier

Retour sur la fête d'Halloween des collégiens
Halloween pour les enfants
Succès et partage à l'EHPAD de Sierentz

10 Solidarité

Opération Boîtes de Noël
CARITAS URGENCIE !

11 CCAS

Partenariat CCAS / Amaelles

12 Associations

43^{ème} lettre de la Hochkirch
Fleur de l'âge
Cours de Kizomba

13 Environnement

Après la Sainte-Catherine on plante encore

14 Barbapapas

Vive l'automne au périscolaire !

Madame Goûter

Repas maison
Halloween

16 Infos pratiques

Chèque énergie 2025

16 Vie scolaire

Visite à la mairie

17 Le coin dialectal

Milüsa

18 Manifestations

Ciné Sierentz
Les Mercredis de l'Avent
Le rendez-vous des rois
Cérémonie des vœux du Maire
Théâtre alsacien
Fête des Aînés

19 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

20 Carnet

© CCI Alsace Eurométropole

Label Commerçant d'Alsace 2025

La cérémonie de remise des trophées Label Commerçant d'Alsace 2025 a récemment mis à l'honneur vingt-huit commerces locaux à La Comète, Hésingue.

Décernée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Alsace Eurométropole depuis plus de quinze ans, cette distinction vise à améliorer l'accueil et le service client. L'édition 2025 a établi un record dans le secteur des Trois Frontières avec 28 lauréats, un chiffre qui a presque doublé par rapport aux 15 de 2024.

Les organisateurs ont salué ce succès, soulignant qu'il « démontre la forte implication des commerçants pour marquer leur attachement à l'Alsace, à leur ville, mais également leur rôle important de commerce de proximité ».

QUALITÉ, DYNAMISME ET NUMÉRIQUE

Le label récompense les commerçants, prestataires de services et unions commerciales qui se distinguent par leur qualité, leur dynamisme, leur capacité d'innovation, leur implication dans la formation et les conseils clients. Les critères de sélection ont été renforcés pour 2025, passant de 54 à plus de 60 points évalués, incluant un audit téléphonique et une visite mystère.

L'évolution la plus significative concerne la transition numérique. Des formations sont programmées pour accompagner les commerçants dans cette démarche devenue indispensable à la survie du petit commerce. Dans la région frontalière, une grande partie des lauréats ont déjà intégré cet aspect, renforçant ainsi la valeur de leur label, déjà gage de savoir-faire et d'excellence.

LES COMMERCES DE SIERENTZ RÉCOMPENSÉS :

Label : Weldom, Pressing Sundgauvien

Label Or (10/10) : CG Optic, JouéCLub, Samba Saveurs

Label Diamant (10/10 pendant 3 ans) : Jardinerie des 3 Frontières.

 *Bravo et merci pour leur engagement !*

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025 est approuvé. Tous les points ont été votés à l'unanimité.

Administration générale

Afin de protéger la biodiversité et la sécurité des personnes, la ville prendra en charge les frais de désinsectiseurs si la présence d'un nid de frelon asiatique est avérée sur une propriété privée à condition que le propriétaire donne son accord pour entrer sur sa propriété.

Territoire d'Energie Alsace

Le rapport d'activité 2024 est évoqué et les nouveaux statuts de la structure sont validés tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 23 septembre 2025 à l'unanimité et il sera demandé à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté préfectoral modifiant les statuts de Territoire d'Energie d'Alsace.

Association Foncière :

renouvellement d'un membre du bureau suite à un décès, désigné par le Conseil municipal. Monsieur Yannick KOERPER est éligible à la désignation par le Conseil Municipal. Il a également donné son accord anticipé par écrit en date du 09 septembre 2025.

Ville ambassadrice du don d'organes

Afin de sensibiliser le public au don d'organes, le collectif Greffe+ propose aux communes de devenir « Ville ambassadrice du don d'organes », avec pour objectif la sensibilisation du plus grand nombre à cette cause. Le conseil municipal accepte la proposition de devenir « Ville ambassadrice du don d'organes » et apposera des panneaux à l'entrée de la ville. Une charte sera signée en ce sens.

Affaires financières

Mise à disposition de la salle Agora : prise en charge exceptionnelle de frais de gardiennage en raison de troubles de l'occupation.

Le Conseil accepte aussi la gratuité des frais de nettoyage pour l'association des parents d'élèves de Sierentz qui organise un week-end autour des jeux de société et un loto les 30 et 31 mai 2026 considérant que cette action contribue au financement des projets pédagogiques du groupe scolaire.

Une convention d'objectifs est signée avec l'OMSAP

pour le versement de subventions durant l'année conformément à l'article 10 de la loi numéro 2000-321, relative aux droits des citoyens du 12 avril 2000 qui impose la conclusion d'une convention de subventionnement, également appelée convention d'objectifs et de moyens, obligatoire au-delà d'un montant fixé par décret à 23 000 € annuels. En effet, l'OMSAP contribue aux actions municipales, à l'animation de la Ville de Sierentz à travers les activités et les animations qu'elle propose. Au regard de son programme pour 2025, les demandes de subventions justifient qu'une convention soit conclue dont les conditions figurent dans leur projet en annexe à la délibération.

Les biens ont été affectés à l'actif de la commune.

Une subvention a été accordée au Lycée Jean Mermoz de Saint-Louis pour la construction du Mur des mémoires et de la Liberté dans l'enceinte du Lycée, des élèves de Sierentz faisant partie des classes concernées par l'action.

Des créances éteintes et irrécouvrables ont été admises en non-valeur (de 2017 à 2019).

Le conseil municipal accepte l'attribution d'un fonds de concours pour l'achat d'un véhicule électrique GOUPIL.

Par décision du Président de Saint-Louis Agglomération n°025-144 en date du 03 octobre 2025, un fonds de concours de 13 918,01 € HT a été attribué à la Commune de Sierentz pour cette opération.

Personnel communal

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation risque

« **Prévoyance** » mise en place par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin et participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire en risque « prévoyance » et de participer à la prise en charge du coût à hauteur d'un plafond de 50 € mensuels par agent.

Le Plan de formation pour 2025-2027

est également adopté après avis favorable du Comité Technique saisi pour avis lors de sa séance du 20 octobre 2025. Le plan de formation prévoit sur une période annuelle ou pluriannuelle les objectifs et les moyens de formation qui doivent permettre de valoriser les compétences et le développement de la structure, considérant que la formation doit être au service du projet de la collectivité et rejoindre également

les besoins de l'individu. Il s'agit également d'une obligation légale.

Le Règlement Intérieur du personnel communal est également mis à jour.

Communications et informations

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020. Enfin, le Conseil prend acte des procédures adaptées et de diverses décisions.

Le RSU - Rapport Social Unique

2024 est présenté au conseil qui en prend acte. C'est le bilan social de la collectivité dont la production est une obligation réglementaire chaque année.

Suite à la demande de la Préfecture du Haut-Rhin, le Plan Communal de sauvegarde a été modifié le 18/09/2025 pour prendre en compte certaines observations sur des mentions complémentaires.

PGRI Rhin-Meuse - jugement.

A la suite de la délibération n°10 du conseil municipal du 14 juin 2021, la requête de la ville de Sierentz et des autres collectivités concernées a été examinée par le Tribunal Administratif de Strasbourg le 25 septembre 2025. Le jugement rendu confirme le

bien-fondé de cette position collective.

Le tribunal a ainsi considéré que l'effet écrêteur d'un dispositif de stockage temporaire des eaux de crue ou de ruissellement sur les crues en aval devaient bien être pris en compte en matière d'urbanisme. Il est ainsi précisé qu'«en excluant, par principe, la prise en compte de la protection offerte par les dispositifs de stockage temporaire contre le risque inondation, alors que la nature et l'intensité du risque doivent être appréciés de manière concrète au regard notamment de la réalité et de l'effectivité des ouvrages de protection, la préfète du Bas-Rhin a commis une erreur de droit ».

Par ailleurs la disposition qui transférait aux collectivités le soin de définir la bande d'inconstructibilité à l'arrière des digues en l'absence de PPRI a été annulée, considérant que c'est bien à l'Etat au travers des PPRI de « délimiter les zones exposées aux risques en tenant compte de la nature et de l'intensité du risque encouru ».

> Prochain conseil municipal le 15 décembre 2025

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr

HORAIRES & FERMETURES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Fermeture des bureaux

DE LA MAIRIE

- Du 24 au 28 décembre 2025, réouverture lundi 29 décembre à 9h
- Du 1er janvier au 4 janvier 2026 inclus, réouverture lundi 5 janvier 2026 à 9h

Ouverture des commerces

À l'occasion des fêtes de Noël, les magasins de vente au détail alimentaire et non alimentaire de la ville de Sierentz sont autorisés à ouvrir et à employer du personnel volontaire :

- Dimanche 30 novembre de 10h à 19h ;
- Dimanche 07 décembre de 10h à 19h ;
- Dimanche 14 décembre de 10h à 19h ;
- Dimanche 21 décembre de 10h à 19h.



Médiathèque

Pour les fêtes de fin d'année, la médiathèque sera fermée du 23 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026 inclus.

Réouverture le vendredi 2 janvier 2026 aux horaires habituels :
Mardi ; jeudi ; vendredi : 15h-18h
Mercredi 9h-13h / 14h-19h
Samedi 9h-16h

Report collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères prévue le vendredi 26 décembre est reportée au samedi 27 décembre 2025.

RAPPELS :

- Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac, dans des sacs-poubelle ;
- Il doit être présenté à la collecte sur la voie publique, poignée orientée côté voirie, couvercle fermé pour 6 h le matin (5 h en été de début juin à fin septembre) ou la veille au soir.

COLLECTE DES CARTONS POUR LES PROFESSIONNELS :

- Collecte prévue initialement le 25 décembre, avancée au lundi 22 décembre 2025 ;
- Collecte prévue le 1^{er} janvier 2026, reportée au vendredi 2 janvier 2026.

Une question ?

Appelez le 03 89 70 22 60



Extinction du réseau cuivre du téléphone et de l'ADSL

En Alsace, depuis le mois de janvier 2025 et jusqu'à la fin de 2030, Orange propriétaire du réseau, débranche progressivement le réseau historique vieillissant en cuivre qui supporte le téléphone fixe et l'ADSL.

Il sera remplacé par la fibre optique offrant un meilleur débit et consommant moins d'énergie.

Attention à Sierentz :
Plus de nouvel abonnement ADSL à partir du 31 janvier 2026. La fermeture technique est prévue en novembre 2028.

Il est fortement recommandé d'anticiper pour bénéficier d'offres avantageuses.

Vous pouvez contacter dès maintenant l'opérateur de votre choix ou votre opérateur actuel pour souscrire à un abonnement sur une ligne fibre, en demandant à conserver votre numéro de téléphone pour vos usages. Dans tous les cas, votre opérateur prendra contact avec vous en amont de la date de fermeture technique afin de vous proposer une offre en remplacement de votre offre cuivre actuelle.

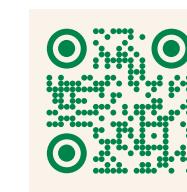
Si vous n'avez pas encore la fibre et pour connaître les modalités de changement :
<https://www.arcep.fr/mes-demarches-et-services/consommateurs/fiches-pratiques/que-va-changer-la-fermeture-du-reseau-cuivre.html>
<https://www.ffftelecoms.org/app/uploads/2022/02/1-FFTelecoms-Plaquette-Fin-du-Cuivre.pdf>



Traitement de la végétation sur le réseau ferré national

Pour garantir la sécurité et la fiabilité des circulations des trains, la SNCF intervient régulièrement pour entretenir la végétation autour des voies ferrées.

Pour connaître les périodes des traitements, rendez-vous sur le site internet de la SNCF en flashant le QR code ci-dessous.



Voici comment procéder :

1. Entrez votre adresse dans la barre de recherche.
2. Choisissez l'adresse correcte parmi les options proposées.
3. La carte affiche les voies ferrées près de chez vous et précise les informations de traitement.
4. Cliquez sur la ligne ferroviaire pour voir les détails de planification.

La SNCF met également à votre disposition sur son site internet :

- Le calendrier des traitements ;
- Les produits utilisés et leurs conditions d'utilisation ;
- Les réglementations environnementales ;
- Les études sur l'empreinte écologique ;
- Les recherches pour des alternatives aux produits phytopharmaceutiques ;
- L'organisation de travaux.

www.sncf-reseau.com



Cette année, la Commune reconduit l'opération d'aide au déneigement des trottoirs

Patrick GLASSER
Adjoint délégué

Déneigement

Selon l'arrêté municipal n°104/2021 prescrivant l'entretien des trottoirs, nous vous rappelons que les riverains de la voie publique sont tenus de balayer, de déneiger et de saler leur trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc.).

S'il devait arriver qu'un véhicule empêche ou gêne le passage du chasse-neige, la rue pourrait alors de ce fait ne pas être déneigée.

Vous n'êtes pas en mesure de déneiger devant chez vous ?

Nous vous venons en aide. Les bénéficiaires doivent habiter une maison individuelle et appartenir à l'une des catégories suivantes :

- personnes âgées de plus de 70 ans et éprouvant des difficultés à effectuer cette opération ;
- personnes handicapées reconnues avec une invalidité supérieure à 80% ;
- personnes en incapacité momentanée de réaliser la prestation pendant la période hivernale.

Si vous êtes dans l'un de ces cas et souhaitez bénéficier de ce service, faites-vous connaître en Mairie de Sierentz.



VIE MUNICIPALE

Alerte à l'arnaque au faux coursier :

PROTÉGEONS NOS INFORMATIONS BANCAIRES

La gendarmerie met en garde contre une nouvelle vague d'escroquerie appelée "l'arnaque au faux coursier", qui se propage localement. Le but des fraudeurs est de récupérer votre carte bancaire et votre code confidentiel pour voler votre argent.

COMMENT FONCTIONNE CETTE ARNAQUE ?

1. Le faux appel alarmant :

L'arnaque commence par un appel (ou parfois un SMS/e-mail de phishing précédent l'appel) d'une personne qui prétend être un employé de votre banque ou d'un service de sécurité/fraude.

- Votre banque ne vous demandera JAMAIS votre code confidentiel, ni les codes de sécurité que vous recevez par SMS, par téléphone ou en personne.

LES BONS RÉFLEXES À AVOIR

- **Raccrochez immédiatement** si quelqu'un vous demande de remettre votre carte à un coursier.
- **Ne communiquez JAMAIS vos informations bancaires** (code, identifiants, numéro de carte) par téléphone.
- **Contactez votre banque** sur son numéro habituel (celui qui figure au dos de votre carte ou sur vos relevés) pour signaler l'incident ou vérifier la situation.

SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME

1. **Faites opposition** sur votre carte bancaire immédiatement.
2. **Changez votre mot de passe** pour l'accès à la banque à distance.
3. **Déposez une plainte** auprès de la Gendarmerie ou de la Police.

LES RÈGLES D'OR POUR VOUS PROTÉGÉR

La règle de base est simple :

- **Votre banque n'enverra JAMAIS de coursier** chez vous pour récupérer votre carte bancaire.

Soyez vigilants !

Protéger vos informations est le meilleur moyen d'éviter cette fraude.



Retour sur la fête d'Halloween

DES COLLÉGIENS !

La famille Addams avait lancé l'invitation... et tous les monstres du village ont répondu présents !

Au programme : un DJ pour enflammer la piste de danse et un parcours de l'horreur terrifiant qui a fait frissonner plus d'un courageux !



Rires, cris et déguisements effrayants étaient au rendez-vous pour cette soirée monstrueusement réussie.

Halloween POUR LES ENFANTS

La commune a eu le plaisir d'organiser, à destination des élèves de l'école élémentaire, une fête d'Halloween placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Costumes effrayants et ambiance joyeuse ont marqué cette après-midi festive.

Cette célébration a permis aux élèves de vivre un agréable moment ensemble, tout en laissant libre cours à leur imagination à travers leurs déguisements. Ils ont également pu découvrir le manoir de la famille Addams.



Félicitations à tous pour leur enthousiasme et leur participation !

Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée





Succès et partage à l'EHPAD de Sierentz

Le 20 octobre dernier, l'EHPAD de Sierentz a été, le temps d'un après-midi, l'hôte de la Ronde des EHPAD, accueillant des résidents et professionnels de sept autres établissements du GHRMSA (Thann, Cernay, Bitschwiller-Les-Thann, Rixheim, Altkirch, Mulhouse MMPA et Mulhouse Hasenrain).

 L'événement a été une véritable parenthèse de partage, de culture et de convivialité, permettant aux visiteurs de découvrir Sierentz et sa région à travers un regard passionné.

Une intervention qui a fait l'unanimité.

Le moment fort de cet après-midi fut l'intervention de Monsieur Yves BISCH. L'équipe d'animation et les résidents tiennent à lui adresser leurs plus sincères remerciements pour sa précieuse collaboration.

Son diaporama, décrit comme à la fois clair, précis et passionnant, a su captiver l'ensemble du public, résidents comme professionnels. La clarté de ses explications et son enthousiasme communicatif ont largement contribué à la grande réussite de cet événement.

L'EHPAD a également eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire. Sa présence chaleureuse et son passage auprès des résidents ont été très appréciés.

Au nom de toute l'équipe d'animation et des résidents, l'EHPAD de Sierentz remercie tous les participants pour leur présence et espère pouvoir renouveler de tels moments de partage.

SOLIDARITÉ

Opération Boîtes de Noël

Vous avez jusqu'au 16 décembre 2025 pour apporter votre boîte de Noël.

Ces boîtes seront ensuite distribuées localement aux plus démunis.

Apportez votre colis à l'école maternelle PICASSO, 9 rue Clémenceau aux jours et horaires d'ouverture de l'école.

Merci pour votre générosité.



CARITAS URGENCE !

Nous sommes de plus en plus sollicités par les services sociaux pour des aides alimentaires et financières car la précarité est de plus en plus importante dans notre secteur.

Nous avons un grand besoin de denrées alimentaires type boîtes de conserves (de raviolis, cassoulet, couscous, paëlla...).

Si vous le souhaitez, vous pourrez déposer vos dons au presbytère de Sierentz aux heures de permanence et à la Mairie de Sierentz aux heures d'ouverture.

Possibilité de faire un don en numéraire qui donne droit à un reçu fiscal.

D'avance un grand merci pour votre soutien, au nom de l'équipe Caritas

Contact :
Tél. 07 76 58 78 87
caritas_kls@yahoo.com



Partenariat CCAS / Amaelles

Le CCAS, en partenariat avec Amaelles, vous propose un nouveau cycle d'activités à partir du 16 janvier 2026 : Mém'Hop puis Ma Nouvelle Vie à Taux Plein.



VE 16 JANV

• Conférence de présentation le vendredi 16 janvier de 9h à 10h30 à la Bascule - 2 rue du Maréchal Foch, salle du 1^{er} étage.

• 12 séances chaque vendredi de 9h à 10h du 23 janvier au 10 avril salle 5 (2^{ème} étage) de l'ancien tribunal 17 rue Rogg Haas.

Il reste encore des places disponibles pour les activités suivantes :

• **Sophrologie** les mercredis 11h-12h du 21 janvier au 08 avril, salle 5 (2^{ème} étage) de l'ancien tribunal 17 rue Rogg Haas.

21 et 28 janvier - 04, 11, 18 et 25 février - 04, 11, 18 et 25 mars - 01 et 08 avril

• **Qi Gong** les jeudis de 9h30 à 11h : 29 janvier - 05 et 12 février - 05, 12, 19 et 26 mars - 02, et 09 avril - 07, 21 et 28 mai, salle 5 (2^{ème} étage) de l'ancien tribunal 17 rue Rogg Haas

Si vous souhaitez vous inscrire: population@mairie-sierentz.fr
Tél. 03 89 81 51 11



43^{ÈME} LETTRE DE LA Hochkirch

La 43^{ème} lettre de la Hochkirch vient d'être publiée. Elle prend pour cette parution une forme particulière : la traduction des journaux de l'époque pour la période 1914-1918.

Vous découvrirez la vie de nos villages (Geispitzen, Magstatt-le-Bas et le-Haut, Sierentz, Waltenheim et Uffheim) pendant la Grande Guerre. Les informations sont tirées du journal « Oberelsässischer Volksfeund » ou « populaire du Sundgau ».

Plus d'informations :

Le président Paul-Bernard MUNCH : pbmunch@free.fr

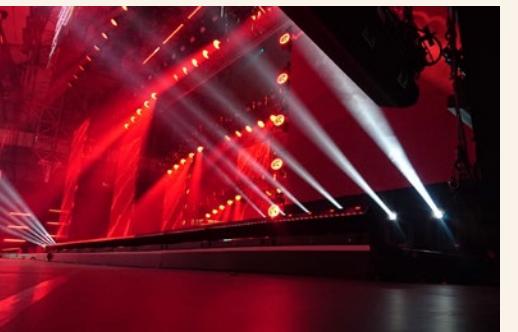
La secrétaire Rachel SORET VACHET-VALAZ : rachelvachetvalaz@yahoo.fr

Le trésorier Gérard MUNCH : gerard.munch68@orange.fr



Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée

Fleur de l'âge DERNIÈRES ACTUALITÉS



LA SORTIE ORGANISÉE par la Fleur de l'âge avec les Express sundgauviens le 26 octobre dernier, au music-hall de Kirrwiller, a été cette année encore un franc succès ! Le spectacle parfum d'étoiles a ravi tous les participants.

ME 17
DÉC

PROCHAINE SORTIE : Mulhouse le mercredi 17 décembre, visite guidée du musée des beaux-arts et promenade au marché de Noël.

NOUVELLE ACTIVITÉ Ping-pong : le lundi de 17 h 15 à 19 h 15 au complexe sportif.

Vous aussi, vous souhaitez participer ou découvrir les activités hebdomadaires de l'association ?

Si vous souhaitez connaître les activités de la Fleur de l'âge : la.fleur.de.lage.sierentz@gmail.com ou 06 10 75 02 16.



NOUVEAU À SIERENTZ Cours de Kizomba



Les cours de danse KIZOMBA avec Kyle & Kate

Tous les mercredis

Que vous soyez débutant ou déjà initié, venez découvrir une danse de couple sensuelle et élégante, d'origine angolaise, souvent comparée au tango.

Une belle salle avec miroirs, une ambiance conviviale, et des professeurs certifiés, Kyle & Kate, qui enseignent la Kizomba depuis 2018 dans la région et à l'international.

> Salle de danse de l'ancien tribunal, salle 5 au 2^{ème} étage, tous les mercredis de 19h à 20h.

> Accès facile & grand parking à l'arrière.

Contact : k2k.kizomba@gmail.com
ou 06 48 71 05 20 / 06 81 64 04 16

Après la Sainte-Catherine... on plante encore !

**La Sainte-Catherine est passée, mais il n'est pas trop tard pour planter !
Tant que le sol n'est pas gelé, arbres et arbustes peuvent encore trouver leur place au jardin.**



QUELQUES IDÉES D'ESPÈCES À (RE)DÉCOUVRIR

• Amélanquier du Canada (*Amelanchier lamarckii*)

Rustique et décoratif, il fleurit abondamment au printemps et produit en été de petites baies sucrées appréciées des oiseaux et des gourmands.

• Chalef persistant (*Elaeagnus ebbingei*)

Idéal en haie, il abrite la faune toute l'année et offre en automne une floraison discrète mais parfumée. Ses petits fruits rouges sont comestibles et riches en antioxydants.

• Sureau noir 'Black Lace' (*Sambucus nigra*)

Élégant avec son feuillage pourpre, il séduit par ses fleurs parfumées et ses baies savoureuses pour sirops et confitures.

• Cornouiller mâle (*Cornus mas*)

Précoce et mellifère, il nourrit les abeilles dès la fin de l'hiver et offre en été de délicieuses cornouilles acidulées.

• Aronia noir (*Aronia melanocarpa*)

Résistant et généreux, il donne des baies riches en antioxydants et un feuillage automnal flamboyant.

PLANTER, C'EST SEMER L'AVENIR !

Pour favoriser la vie au jardin, tout en profitant de fruits savoureux et de floraisons généreuses, cet hiver encore, prenez le temps de planter des espèces locales ou naturalisées.

La nature vous le rendra au centuple.



Les espèces présentées ci-contre sont déjà adoptées par la ville.

Luc FUCHS
Adjoint délégué

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°111



Madame Goûter

Depuis peu, Dominique FUCHS s'engage dans un nouveau challenge au sein du périscolaire maternelle : celui de "Madame Goûter".

Sa mission ? Préparer chaque jour avec l'aide d'Anaïs de savoureux goûters faits maison pour les enfants, en mettant à l'honneur les produits du domaine Haas et les restes de cantine (pain, fromage et fruits). Grâce à ses talents culinaires, les récoltes se transforment en confitures, soupes, gâteaux, tartes, biscuits ou encore sauces tomates. Les premiers goûters ont déjà conquis petits et grands : cake chocolat-betterave, soupe de légumes, cake au fromage, crackers aux flocons d'avoine, brioches... Une belle initiative qui allie alimentation saine, produits locaux et plaisir gustatif.



DU CÔTÉ DES MATERNELLES

Vive l'automne au périscolaire !

Les enfants et les animatrices du périscolaire ont célébré l'automne à leur manière.

Balade pour ramasser des trésors de la nature, collages de feuilles, bricolages et jeux dehors sous les arbres colorés... Une belle façon de profiter de cette saison pleine de couleurs et de découvertes !



DU CÔTÉ DES ÉLÉMENTAIRES

Repas maison

Le vendredi 11 octobre le groupe primaire des Colibris avait son repas maison.

Les animateurs en charge du groupe ont demandé à Anaïs, la petite fée du Domaine Haas, s'ils pouvaient avoir quelques produits frais du potager pour composer le menu. Avec sa charrette et un grand sourire, Anaïs ramène une énorme courge, des pommes de terre, des oignons, des échalotes et nous dit que la sauce tomate en bocal, qui provient également du potager, peut aussi être utilisée...

Elise, Christophe et Rita sont alors allés dans la Cuisine Pédagogique pour procéder à l'élaboration du menu : soupe de courge, hachis parmentier et salade verte et compote de pommes en dessert.

Résultat : des enfants ravis qui se verront bien manger tous les vendredis à la Coloc (le nom de leurs salles). Les animateurs soulignent l'excellente qualité des produits et trouvent le concept d'avoir une cuisine où on peut transformer ce qui vient de « juste à côté » plus que parfait.



Les enfants du périscolaire primaires ont vécu une semaine de vacances inoubliable sur le thème d'Halloween.

Halloween

Entre créations fantomatiques, ateliers de maquillage terrifiant, parcours de l'horreur et parties endiablées de laser game, les petits monstres se sont amusés comme jamais. Rires, frissons et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette semaine de folie.



Succès assuré pour ce repas maison pédagogique, pris sous le soleil automnal sur le camp des Barbares Nature.



Visite à la mairie



Lauren
MEHESSEM
Adjointe déléguée

Le lundi 7 octobre après-midi, les deux classes de CM bilingue, accompagnées de leurs professeurs des écoles, Madame MAS et Madame EBERLIN, sont allées à la mairie de Sierentz pour rencontrer Monsieur le Maire.

Nous avons aussi pu visiter la mairie et rencontrer quelques membres du personnel. C'était une visite très intéressante et pleine de découvertes.



Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre le rôle d'un maire. Nous garderons un très bon souvenir de cette visite enrichissante à la mairie !



Le chèque énergie, mis en place par l'État, est une aide financière destinée aux ménages modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou certains travaux de rénovation énergétique. Voici les informations essentielles pour 2025 :

Quand vais-je recevoir mon chèque énergie ?

L'envoi des chèques énergie débutera à partir du 3 novembre 2025 pour les bénéficiaires identifiés automatiquement.

Chèque Énergie 2025 CE QU'IL FAUT SAVOIR

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, vous pouvez vérifier votre éligibilité et faire une demande avant le 28 février 2026.

Comment faire la demande ?

Deux options s'offrent à vous :

1. Demande en ligne (recommandée)

Rendez-vous sur www.chequeenergie.gouv.fr en créant votre compte avec votre numéro fiscal.

Téléversez une seule pièce justificative :
→ Votre facture d'électricité (de moins de 3 mois) à votre nom, indiquant le numéro PDL/PRM et l'adresse de consommation.

2. Demande par courrier

Site officiel : www.chequeenergie.gouv.fr
Contactez l'assistance au 0 805 204 805 (appel gratuit) pour obtenir un numéro de ticket.

Complétez le formulaire disponible :
→ Sur le site officiel, dans l'onglet « Documents disponibles »
→ Dans les espaces France Services

Envoyez votre dossier à l'ASP avec :

Formulaire complété
Copie d'un justificatif d'identité
Attestation de Contrat d'électricité (moins de 3 mois)
Copie de votre avis d'impôt (année N-2)

Jusqu'à quand utiliser le chèque ?

Utilisation possible jusqu'au 31 mars 2027.

Les protections associées (ex. : interdiction de coupure) sont valables jusqu'au 30 avril 2026 (effet rétroactif au 1^{er} avril 2025).

Besoin d'aide ?

Site officiel : www.chequeenergie.gouv.fr
Assistance téléphonique : 0 805 204 805 (service & appel gratuit)

MILHÜSA

Depuis l'insertion de nos textes, en page dialectale, dans Sierentz-Infos, nous dévoilons une partie de notre patrimoine villageois. Plaisir d'écrire notre dialecte alsacien et, s'il y a lieu, plaisir de le lire. Cette fois, je propose une courte évasion de notre village pour improviser un poème sur Mulhouse. « Milhüsa », une cité cosmopolite, souvent discréditée et qui ne suscite pas toujours le coup de foudre passionnel ! ... Et pourtant c'est dans cette ville que j'ai passé une partie de ma vie scolaire et professionnelle : 29 années au total ! ... Aujourd'hui, je lui rends hommage à ma manière. Si cette ville n'a pas la flamboyance architecturale de ses sœurs alsaciennes, (Strasbourg et Colmar), elle s'est éclatée dans le monde par le miracle de ses musées.

Au 19^{ème} siècle, Mulhouse a vécu la révolution industrielle : le textile afflue, les usines prolifèrent, le chemin de fer se développe, la ville se couvre de cheminées. Cotonnades, foulards, toiles et cachemires convergent vers les manufactures d'époque et font la fierté de nos musées actuels, noyés dans un parfum d'exotisme : le rêve bourgeois de Madame Bovary ! ... C'était le début génétique de l'industrie. S'adressant aux patrons français,

Napoléon III risqua la phrase : « Il faut marier l'industrie et l'art ! ». Cette docte parole, Mulhouse l'avait déjà appliquée auparavant. Car, sans vraiment le savoir, les dynastes d'époque, avec l'aide précieuse du monde ouvrier, ont inventé le « Manchester français », ce champignon industriel, les arts décoratifs et la Cité, un modèle anticipé de l'habitat social. Un siècle plus tard, l'explosion atteint la démesure : chemin de fer, automobile, électricité, tissus... La ville devenait célèbre dans le monde. Mulhouse : la Place de la Réunion, le parc zoologique, les restos, les grandes fêtes et son passé industriel. Je me fais un plaisir de vous proposer ce poème que j'ai improvisé sur le terreau d'une histoire singulière. Avec le parler, la gouaille fabourienne du « milhüsér Wackes ». Le texte est écrit : « Uff milhüsisch/elsassisch », nàtirlig ! ...

François TSCHUPP



Merci aux auteurs du coin alsacien :
Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.



A „Saga“ hât uns d'Bäumwulle gmäct
Un d'Stoffdruckerì a Kunscht erschäfft
Fàwrikànte un Àrweiter kreativ fir s'Lànd
Unsera „Cité Hisla“ uff dr Walt bekàntt
Dr Himmel vo Milhüsa vom Räuich bedeckt
Do mít hundred Kàmi, isch d'Stadt perfekt
D'Industrie zum'a mankem Streit gebrocht
Àber „Germinal“ erklingt àls Einheitswort ! ...

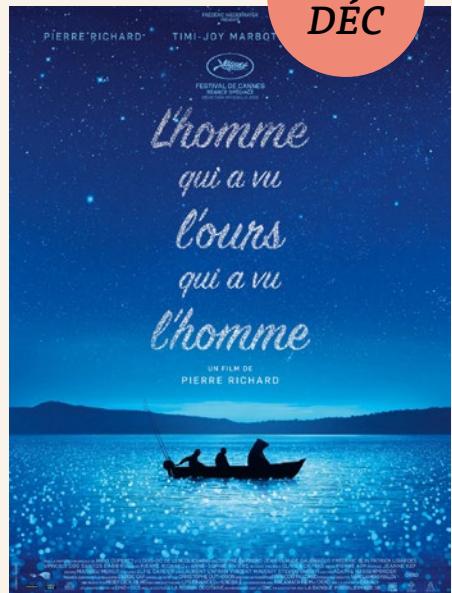
À unsera Museum, do gläuiwa mir jo ferm
D'Bugatti Modell, die sin hitt noch modern
Tram-Train un d'Gleiser erwittera dr Räuim
Un dr Zàuiwer vom TGV vollandet do Träuim
Unsera Stadt wie eweràll isch „cosmopolite“
Bi da Mässe voll Stroosa git's Mässe voll Litt
In unsera Beitz màchsjo kei Abschitnanz
Bi Sürkrüt un Couscous, isch hoch Konkùanz ! ...

S' Dialekt wird noch gredt mit Kompetanz
Vo dr witta Mosel bis àn Schwyzergranz'
Strasburg un Colm'r, top niveau dr bescht
Gott hiet unser Elsäss das heewa mir fescht ! ...
Wenn dr Stroosasanger s'Dialekt do bringt
Un d'Kunscht vom Rothüssplätz so klingt
Bi dr Staphàns'Kirch wo dàs nieme stéhrt
No weist unser Harz wo dàs àna g'het

Bscheide läufsch dert dur d'Garwergàss
Betràcht unsera Stroosa im nobla Änlàss
Vergiss nie Milhüse, s'war Sind un Schàd
Un vergiss nie d'Legand... vom Mihliràd ! ...

Les Mercredis de l'Avent

MA 16
DÉC



Ciné Sierentz

« L'homme qui a vu l'ours qui a vu l'homme »

Prochaine séance le mardi 16 décembre à 14h et à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Grégoire et Michel ne sont pas de la même génération mais ils sont unis par l'amitié, l'amour de la nature et une grande affection pour un ours échappé d'un cirque.



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Spectacle

Mercredi 10 décembre à 15h, à la salle des fêtes : « A la recherche du glaçon scintillant » par Les « Tout Conte Fées ».

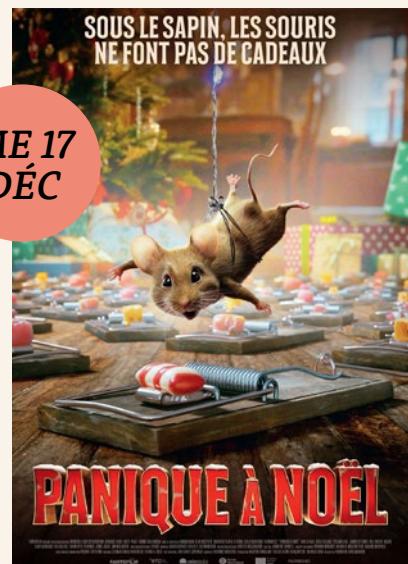
Les bonhommes de neige sont en voie d'extinction, ils vont bientôt disparaître. Ils doivent à tout prix retrouver le glaçon scintillant afin de ne pas finir en petite flaque d'eau.

Une aventure rafraîchissante mais pleine de dangers !

Spectacle tout public - Entrée libre

Ciné goûter de Noël

ME 17
DÉC



Le 17 décembre à 15h, à la salle des fêtes : Ciné-goûter de Noël. «Panique à Noël»

Une adorable famille de souris se prépare à célébrer Noël dans sa chaleureuse maison. Tout est prêt pour des fêtes parfaites... jusqu'à l'irruption d'intrus qui débarquent soudain. Des humains ! Pire : une famille d'humains, qui souhaitent eux aussi profiter d'un Noël à la campagne. Mais pas question pour les souris de se laisser déloger ! Elles décident de faire fuir coûte que coûte les trouble-fêtes. La guerre est déclarée, et, dans cette bataille de Noël, personne ne se fera de cadeaux...

La projection sera suivie d'un goûter - Entrée libre -

Le rendez-vous des rois

Galettes et vin chaud vous attendent devant la Bascule, le vendredi 02 janvier 2026 à 19h.

Comme chaque année, passez un moment convivial autour des braseros, pour échanger les voeux et faire connaissance avec les habitants, l'équipe municipale, les associations, tout cela autour d'un verre de vin chaud et d'une part de galette.



ME 10
DÉC

VE 2
JANV



JE 15
JANV

Cérémonie des voeux du Maire

À vos agendas !

La traditionnelle cérémonie de nouvel an aura lieu le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30.

Plus d'informations dans le Sierentz infos de janvier.

DU
24 JAN
AU
7 FEV

Théâtre alsacien

Une pièce de théâtre dialectale est en préparation pour janvier-février 2026.

Les acteurs de la troupe de la Musique Municipale de Sierentz répètent actuellement la dernière pièce, en 3 actes, signée par Monsieur François TSCHUPP, intitulée « Zwei Dame im Spiel ». Elle sera présentée à la Salle des Fêtes en six soirées à partir du samedi 24 janvier prochain.

Les dates des représentations sont les suivantes :
- à la salle des fêtes -
samedi 24 janvier (20h)
dimanche 25 janvier (15h)

vendredi 30 janvier (20h)
samedi 31 janvier (20 h)
vendredi 6 février (20h)
samedi 7 février (20h)

La vente des billets aura lieu à la Salle de Musique (Ancien Tribunal - Rue Roog-Haas) aux dates suivantes :

- lundi 5 janvier et mercredi 7 janvier de 18h à 20h
- vendredi 9, lundi 12 et lundi 19 janvier de 19h à 20h

Contact : Tél. 07 60 24 82 24
reservation.concordia@gmail.com

Fête des Aînés

Comme chaque année, la Municipalité est heureuse d'organiser un temps festif avec les Aînés, le dimanche 18 janvier 2026 à l'AGORA.

La Musique Municipale vous accueillera à 11h lors de l'apéritif concert, suivi par le déjeuner.

Retenez la date, les personnes concernées seront invitées personnellement.



Véronique BISSEL
Conseillère Municipale
Déléguée

DI 18
JANV



Mathieu ROUX
Adjoint délégué

La Tribune

Chères Sierentzoises, chers Sierentzois,

Au crépuscule de cette année, de ce mandat, nous tenons à vous adresser, au nom du groupe minoritaire du conseil municipal et en mon nom personnel, mes voeux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Notre engagement aura été au quotidien. Nous vous remercions pour votre confiance témoignée dans le dialogue, l'écoute et l'échange. Sincèrement...

Plus que jamais, que la nouvelle année qui nous ouvre les bras soit synonyme de projets partagés, de belles réussites collectives pour notre localité. Puisse-t-elle également nous offrir l'occasion de poursuivre, tous ensemble, les projets qui font battre le cœur de notre commune.

Aussi, en 2026, année du renouvellement des élus siégeant au conseil municipal, continuons tous ensemble à faire vivre, jour après jour, nos valeurs de proximité et de solidarité.

Très belle année lumineuse et rayonnante à toutes et à tous !

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY,
Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

Pascal TURRI, son Conseil Municipal, et la rédaction
du Sierentz Infos vous souhaitent de passer de

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Carnet

Anniversaires

le 04 janvier 98 ans Raymond CANTON
le 23 janvier 86 ans Francine PFLIMLIN
née MARTIN
le 31 janvier 86 ans André SCHIRMER
le 03 janvier 85 ans Paul JUNCKER
le 21 janvier 84 ans Sylvianne ALBANEZ
née GARCIA
le 14 janvier 83 ans Pierre MEISTERLIN
le 29 janvier 82 ans Geneviève LIEBY



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Décembre 2025.
Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction :
Commission Communication et Événements,
Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée,
Ysabelle EPPINGER - Service Communication.
Création graphique : rhodamine-communication.fr
Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel
SORET VACHET-VALAZ, Audrey MARBACH,
documents remis, Ysabelle EPPINGER, Pixabay/
M - Alehandra13 - Klaus P Rausch - Blandine
JOANNIC - Nicky, Freepik et Unsplash/Getty.